

## **SEGUR DE LA SANTE : UN PLAN DE FINANCEMENT POUR L'HOPITAL PUBLIC PEU DE SOLUTIONS CONCRETES POUR LA MEDECINE LIBERALE**

Paris, le 23 juillet 2020

### **Communiqué de Presse**

AVENIR SPÉ constate, à la lecture des conclusions du Ségur de la Santé, qu'il s'agit d'un nième plan de financement de l'hôpital public chiffré à 8,6 milliards d'euros, sans compter la reprise de 13 milliards de dettes des hôpitaux. Un financement indispensable, oubliant complètement le secteur privé et la médecine ambulatoire. Il s'agit là de mesures salariales et de rattrapages par rapport à la majorité des pays de l'OCDE ; en aucun cas, il ne permettra de réorganiser et restructurer l'ensemble de l'organisation du soin en France pour trouver l'efficacité et la performance dont nous avons besoin. Diminuer la T2A, augmenter le nombre de lits sont des décisions incongrues, de même que de construire des établissements de dimension titanesque.

Ces mesures permettront-elles à l'hôpital public de répondre à ces obligations dont d'ailleurs personne ne parle ?

Beaucoup de mesures déclaratives avec des chiffres financiers flous.

AVENIR SPÉ salue la volonté de développer la télémédecine et le travail aidé mais sans affichage des moyens qui devront être investis pour réussir cette transformation et permettre la mise en place d'un vrai travail collaboratif entre les soignants.

Pour AVENIR SPÉ, la médecine libérale est la grande oubliée et ce n'est pas le fléchage de 300 millions vers les CPTS qui permettra au terrain de s'approprier les notions de responsabilité territoriale et populationnelle. La médecine libérale de terrain attend, aujourd'hui, des financements concrets en termes de revalorisations des prises en charge qui, seules, permettront de développer de vraies structures ambulatoires de prise en charge. Pour les spécialistes, ce ne sont pas les ROSP qui apporteront de la pertinence, ni des économies.

Le gouvernement ne semble pas s'engager vers une organisation innovante des soins déconcentrée et décentralisée, ce qui a été sa plus grande faiblesse de notre organisation lors de la crise de la Covid-19.

AVENIR SPÉ sera attentif aux mesures de déploiement des actions pour les accompagner si elles sont positives ou les dénoncer dans le cas contraire.

Pour AVENIR SPÉ, ce plan, s'il n'est pas accompagné d'un investissement financier à la même hauteur que l'hôpital public, risque de déstabiliser le tissu libéral territorial plutôt que de le renforcer.

AVENIR SPÉ en appelle au ministre de la Santé pour identifier une enveloppe dédiée à l'ensemble des cabinets médicaux sur l'ensemble du territoire.

### **Contact Média Avenir Spé**

Dr. Patrick GASSER, Président, 06 10 27 77 67

DGM Conseil, 01 40 70 11 89 ([shahan@dgm-conseil.fr](mailto:shahan@dgm-conseil.fr)), Quentin ([quentin.hua@dgm-conseil.fr](mailto:quentin.hua@dgm-conseil.fr))

Thomas ([thomasdeclimens@dgm-conseil.fr](mailto:thomasdeclimens@dgm-conseil.fr))